28.07.2022 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Chauffage, carburant, voyages : le nouvel indice met en lumière le véritable choc des prix

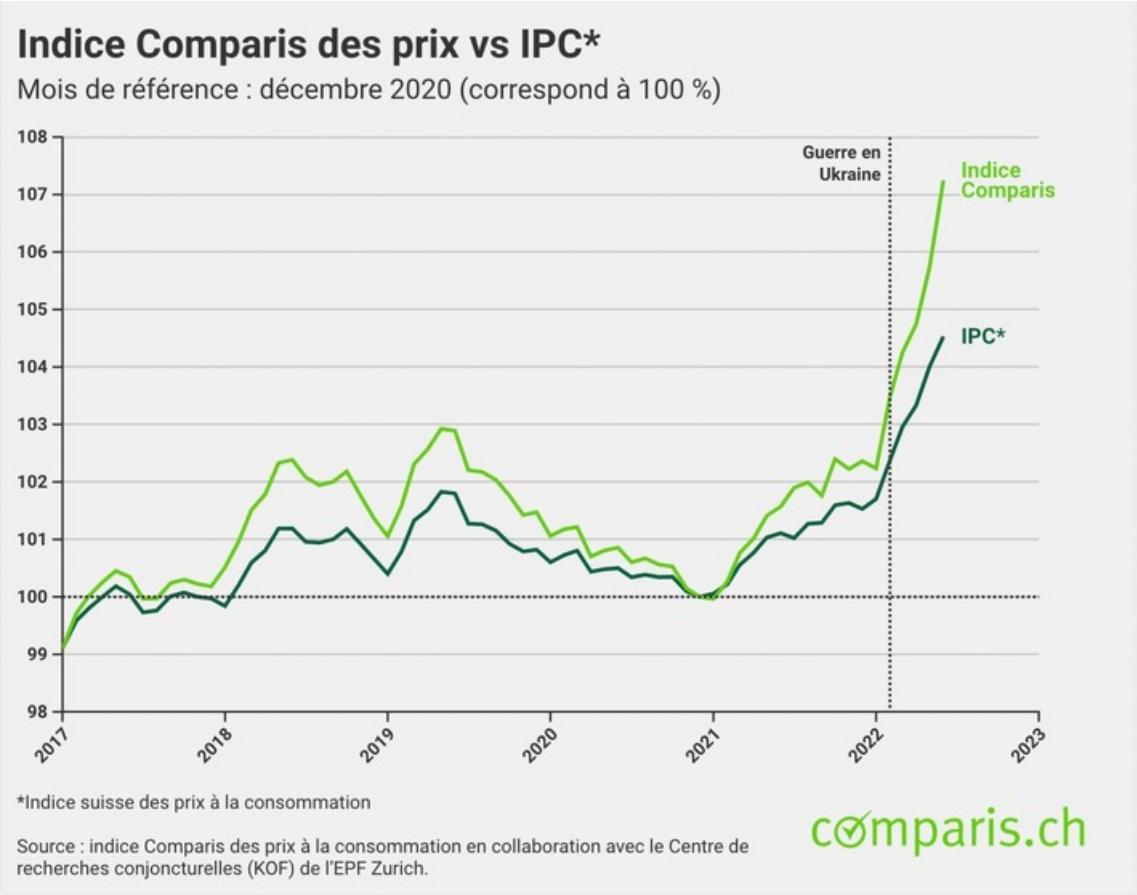

Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation juin 2022

Chauffage, carburant, voyages : le nouvel indice met en lumière le véritable choc des prix

Pour la première fois, Comparis publie un indice des prix à la consommation, en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich. Cet indice reflète l'inflation telle qu'elle est vraiment ressentie par les consommatrices et les consommateurs, abstraction faite des facteurs qui l'atténuent comme les montants des loyers et les prix des biens durables. De mai à juin 2022, les prix des biens et des services du quotidien ont augmenté de 1,4 %, alors que l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) témoigne d'une augmentation de seulement 0,5 %. « Les gens ressentent l'augmentation des prix à la pompe, au supermarché, en voyage et à la réception de leur facture de chauffage. C'est ce ressenti que reflète notre indice des prix », explique Michael Kuhn, expert Consumer Finance chez Comparis.

Zurich, le 28 juillet 2022 – L'indice Comparis des prix à la consommation*, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure pour la première fois l'inflation telle qu'elle est vraiment ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte. Le taux d'inflation est calculé sans les facteurs qui l'atténuent, tels que les loyers ou les biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens de consommation courante en Suisse ont augmenté de 1,4 % en juin 2022. C'est 2,5 points de plus que ce qu'indique l'indice suisse des prix à la consommation (IPC), établi à 104,5 points (soit une hausse de 0,5 %). Par rapport à l'année précédente, les prix ont augmenté de 5,6 % (IPC +3,4 %).

« Les gens ressentent l'augmentation des prix à la pompe, au supermarché, en voyage et à la réception de leur facture de chauffage. C'est ce ressenti que reflète notre indice des prix », explique Michael Kuhn, expert Consumer

Finance chez Comparis.

Plus forte hausse des prix d'un mois sur l'autre

Entre mai et juin 2022, ce sont les prix des « autres prestations pour le transport individuel » qui marquent la plus forte progression, enregistrant une hausse de 12 %. « Les coûts des voitures de location ont explosé, principalement en raison de la forte demande et du parc de véhicules trop limité », observe M. Kuhn. Vient ensuite la hausse des prix du carburant, de 7,3 %.

Les voyages à forfait, qui subissent une hausse de 7 %, complètent le podium. Pour M. et Mme Tout-le-monde, le renchérissement est également bien perceptible dans le domaine des transports aériens, où les prix sont en hausse de 5,1 %. « La hausse des prix du kérosène et le manque de personnel ont considérablement impacté le tarif des billets d'avion. Ajoutés à l'annulation de nombreux vols, la colère gronde parmi les voyageuses et les voyageurs », ajoute M. Kuhn.

Les fruits, les légumes, les pommes de terre et les champignons figurent également dans le top 5 des produits dont le prix a le plus augmenté, avec une majoration de 4,9 %.

Plus forte hausse depuis 2000

Depuis mai 2000, les prix des énergies utilisées comme source de chauffage ont augmenté de 174 %. Les cigarettes ont augmenté de 96 %. Le coût des services financiers a bondi de 94 %. Les autres tabacs se sont renchéris de 76 %, tandis que le prix des journaux et magazines est en hausse de 73,3 %.

Pour ce qui concerne l'évolution depuis 2000 des produits ayant connu la plus forte inflation entre mai et juin 2022 : les carburants ont augmenté de 64,15 %, les transports aériens ont vu ses prix progresser de 53,7 % et les autres prestations pour le transport individuel sont aujourd'hui 36,2 % plus chères. Les voyages à forfait ont augmenté de 27,3 % tandis que pour certains produits alimentaires (fruits, légumes, pommes de terre et champignons), la hausse est de 6,54 %.

L'an passé, le coût de la vie s'est envolé pour les couples sans enfants

Les couples de moins de 65 ans sans enfants, appelés DINK (double income without kids), représentent la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des 12 derniers mois. Le taux d'inflation tel qu'ils le ressentent actuellement se monte à 107,83 points d'indice, soit une progression de 6,3 % par rapport à 2021. « Les couples sans enfants ont souvent des dépenses élevées en matière de voitures, de motos et de déplacements. L'augmentation des coûts dans le domaine de la mobilité se répercute donc de plein fouet », explique M. Kuhn.

Les personnes vivant seules âgées de 65 ans et plus sont celles qui ressentent le moins le renchérissement dans leur quotidien. Avec un indice établi à 105,75 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 4,6 % sur les 12 derniers mois.

La Suisse italienne, région la plus touchée

Une comparaison région par région montre que la Suisse italienne est celle qui ressent le plus fortement l'inflation. Non seulement le Tessin enregistre le niveau d'indice le plus élevé (107,7 points, contre 107 en Suisse alémanique et 107,1 en Suisse romande) et ressent donc le plus l'impact du renchérissement au niveau national, mais c'est aussi la région qui a connu la plus forte augmentation des prix des biens du quotidien entre juin 2021 et 2022, laquelle atteint 6,4 %. C'est nettement plus qu'en Suisse romande (+5,9) et qu'en Suisse alémanique (+5,4).

« Le Tessin a l'une des plus fortes densités de voitures en Suisse. Les coûts de mobilité élevés pèsent donc lourd sur les habitants du canton. De plus, il comporte un nombre supérieur à la moyenne de ménages d'une ou deux personnes, qui ressentent plus fortement le poids de l'inflation », explique l'expert.

De nombreux produits sont beaucoup moins chers

Bien que l'impression d'un renchérissement général du coût de la vie prédomine, les apparences sont en partie trompeuses. Le prix de certains biens d'usage quotidien a même fortement baissé entre mai 2000 et juin 2022. En premier lieu celui des médicaments, qui a baissé de 42,7 % en moyenne. Les prix des supports de stockage et des contenus ont chuté de 40 %, et le petit électroménager est nettement plus abordable pour les consommatrices et les consommateurs (-35,2 %). Le tarif des télécommunications a quant à lui baissé de 29,3 %. Enfin, les appareils électriques destinés aux soins corporels sont également plus accessibles, en baisse de 29 %.

« Ce sont principalement les équipements technologiques fabriqués en masse en Asie qui ont le plus bénéficié de cette tendance baissière, qui présuppose cependant des chaînes d'approvisionnement sans faille. Si ces dernières

sont perturbées durablement, les coûts repartiront à la hausse », affirme M. Kuhn.

Les prix des biens de consommation courante ont également connu une relative stabilité. Les vêtements pour hommes et pour enfants sont aujourd'hui 0,3 % plus chers ; les robes pour femmes ont quant à elles augmenté de 6,5 %. Pain, farine et produits céréaliers ont vu leurs prix progresser de 4,2 % depuis 2000. Les prestations hospitalières coûtent aujourd'hui 6 % plus cher. La facture d'électricité en Suisse est 15,5 % plus élevée. Enfin, les prix de la viande et des produits à base de viande ont grimpé de près de 18 %.

*** Indice Comparis des prix à la consommation**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique.

Les données sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les indices-chaînes de Laspeyres avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour plus d'informations :

Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone : 044 360 53 91
Courriel : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 175 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte

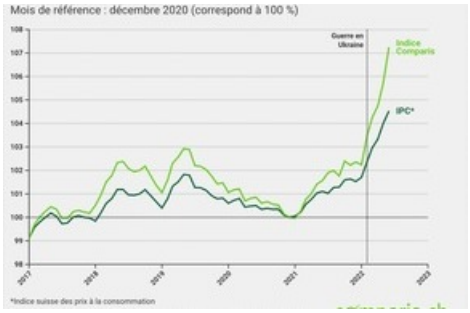

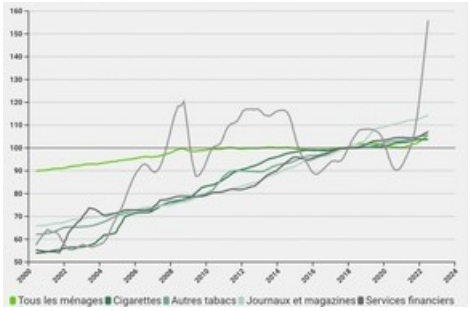

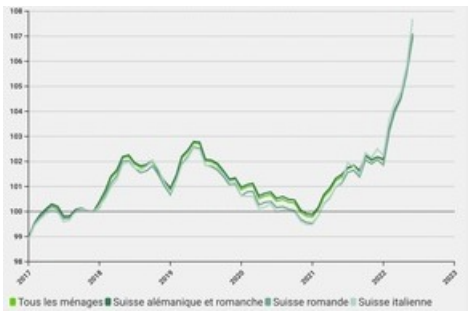

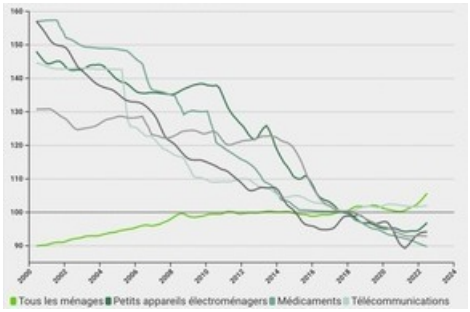

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100892991 abgerufen werden.